



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT CONVOCAATION

Mercredi 25 septembre 2024

Procès-verbal

Projet d'ordre du jour

1 Procédures statutaires

1.1 Prise de présence et vérification du quorum (art. 61)

	Présents	Absents
Yasmine Charara, parent, présidente et substitut au comité de parents au CSSRS	X	
Catherine Villeneuve, parent et vice-présidente	X	
Marianne Mondon, parent et représentante au comité de parents au CSSRS	X	
Laura Lefebvre, parent et substitut au comité de parent au CSSRS	X	
Céline Fouquet, parent substitut		X
Martin Jeanson, parent substitut		X
Judith Lachance, parent substitut		X
Carlye Watson, parent substitut		X
Gisèle Tardif, titulaire	X	
Mélanie Bell, titulaire	X	
Mégane Southière, enseignante	X	
Marie-Ève Brassard, technicienne au service de garde	X	
Louis-Charles Talbot, directeur		X
Karine Couture, directrice adjointe	X	
Stéphanie Hoarau, présidente du CÉA ou autre membre du CÉA		X

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire (art. 69);

Mégane Southière se propose, appuyée par Marianne Mondon et adoptée par tous.

1.3 Adoption de l'ordre du jour;

Yasmine Charara propose d'ajouter un point au varia : Projet éducatif et PEVR

Marianne Mondon propose l'adoption, secondé par Laura Lefebvre et adopté à l'unanimité,

1.4 Adoption officielle du procès-verbal du 19 juin 2024;

Marie-Ève Brassard propose l'adoption, secondé par Marianne Mondon et adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal du 19 juin 2024 ;

Point 3.1 : Le fichier Écollectif_modèle_graphique_projet_educatif_19 juin 2024.pub.a été présenté et adopté sous condition que la version finale soit entérinée par l'équipe-école. L'équipe-école ont accepté la version finale le 24 septembre 2024.

1.6 Rappel des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (art. 64);

Voir *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement* et le site internet qui explique l'information du CÉ par le ministère d'éducation du Québec.

[Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement \(quebec.ca\)](#)

Yasmine Charara
Présidente du conseil d'établissement

Louis-Charles Talbot
Directeur

Karine Couture
Directrice adjointe

1.7 Règles de régie interne (art. 67);

- 1.7.1 Changement au point 5: Les documents pertinents à la séance doivent être transmis aux membres au moins 5 jours ouvrables avant la tenue de la séance.
5 jours ouvrables au lieu de 48h.
- 1.7.2 Suggestion de Marianne Mondon qui propose d'aborder les sujets connus pour le prochain CÉ et Karine (direction adjointe) transférera le lien aux membres du CÉ afin qu'ils puissent consulter le document afin d'être prêts au prochain CÉ.
- 1.7.3 Changement au point 6: Le projet d'ordre du jour doit être transmis aux membres au moins cinq jours ouvrables avant la tenue de la séance. Ajout du mot ouvrable.
- 1.7.4 Changement au point 6: Tout membre peut faire inscrire un sujet au projet d'ordre du jour en s'adressant à la présidente ou à la direction au moins quatre jours avant la tenue de la séance. Le sujet doit être suffisamment précis et s'il est soumis pour décision, un projet de résolution est présenté avec la demande. Dix jours deviennent quatre jours, car l'ODJ arrive 5 jours avant.
- 1.7.5 Les PV seront déposés sur le site de l'Écollectif afin d'être accessibles par tous.

Catherine Villeneuve propose l'adoption, secondé par Gisèle Tardif et adopté à l'unanimité

1.8 Élections :

1.8.1 à la présidence (art.56);

Mélanie Bell propose Yasmine Charara appuyé par Catherine Villeneuve
Yasmine Charara accepte le rôle de présidente

Accepté à l'unanimité

1.8.2 à la vice-présidence (art. 60);

Marianne Mondon propose Catherine Villeneuve, appuyé Mégane Southière
Catherine Villeneuve accepte

Accepté à l'unanimité

1.8.3 de membres de la communauté (art.42).

Aucun membre de la communauté ne s'est présenté. À la recherche d'une candidature

2 Questions du public

3 Pour adoption

3.1 Bilan annuel 2023-2024

Présentation du bilan annuel.

Marie-Ève Brassard propose l'adoption, secondé par Mélanie Bell et adopté à l'unanimité

4 Pour approbation

4.1 Sorties éducatives (art. 87);

4.1.1. Les sorties doivent être approuvées et obtenir l'autorisation du CÉ. Les enseignantes doivent envoyer le calendrier des activités aux membres du CÉ pour approbation. Si la programmation semble convenable pour le CÉ, il sera approuvé en bloc par la suite.

Les parents seront informés des sorties éducatives via les enseignantes et l'Info-Parents.

4.1.2 Les sorties près de l'école qui ne nécessitent pas transport (exemples : Mont-Bellevue et parc Belvédère) sont approuvées pour l'année.

4.1.3 Sortie Marche pour le climat de la classe de Mélanie Bell le vendredi le 27 septembre est approuvée à l'unanimité

Point 4.1 : Catherine Villeneuve propose l'adoption, secondé par Gisèle Tardif et adopté à l'unanimité

4.2 Activités en parascolaire et de financement

4.2.1 Activité en parascolaire : cours de danse
Mercredi soir à 15h45 dans le local Terre feu.

4.2.2 Activité de financement : Marché d'automne le 24 octobre 2024

Ces activités avaient toutes été approuvées par le CÉ via des communications courriel.
Ces approbations sont entérinées par les membres du CÉ à l'unanimité

4.3 Processus pour les approbations extraordinaires

Il est proposé de continuer le processus pour les approbations extraordinaires c'est-à-dire d'accepter les approbations de sorties éducatives, d'activités de financement et cours en parascolaire par courriel si le nombre de répondants correspond au quorum. Par la suite, il faudra officialiser l'approbation à la prochaine rencontre du CÉ.

Yasmine Charara propose l'adoption, secondé par Laura Lefebvre et adopté à l'unanimité

5 Pour consultation

5.1 Calendrier des rencontres du CÉ 24-25;

Gisèle Tardif propose de faire la rencontre plus tôt que 17h30. 17h serait peut-être une possibilité. À en discuter au prochain CÉ.

Dates des prochaines rencontres :

- 23 octobre
- 11 décembre
- 12 février
- 2 avril
- 14 mai
- 10 juin

5.2 Normes et modalités 2024-2025 (art. 96.15)

Présentation des Normes et modalités pour l'année 2024-2025.

6 Pour information

6.1 Frais du SDG.

Marie-Ève Brassard donne l'information que le Ministère a majoré les frais à 9,50\$ pour une journée complète. Matin à 6,85\$ le dîner à 3,15\$ et fin de journée à 7,30\$. Cet ajustement est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2024. La facturation se fait au mois.

Marianne Mondon demande s'il y a un impact sur la santé financière du SdG. Il n'y a pas d'impact.

6.2 Acte d'établissement (art.79 et 110)

Présentation de l'Acte d'établissement de l'Écollectif pour l'année 2024-2025. Statu Quo

6.3 Formulaire dénonciation d'intérêts

Important de signer le document pour les membres du CÉ.

7 Affaires nouvelles :

Yasmine Charara
Présidente du conseil d'établissement

Louis-Charles Talbot
Directeur

Karine Couture
Directrice adjointe

7.1 Nouvelles de l'école;

- 7.1.1 Fête de l'École pour les 40 ans : Une escouade parents est mise en place.
- 7.1.2 Revisite du Logo
- 7.1.3 Campagne électorale des élèves de l'école : Accompagnement des candidats et le président par Geneviève Laroche, conseillère municipale.
- 7.1.4 Projet culturel : Demande de subvention pour un projet musical pour toute l'école.
- 7.1.5 Je bouge spéciale le 18 novembre à 9h10 pour souligner les 15 ans.

7.2 Nouvelles du service de garde ;

- 7.2.1 Aucune

7.3 Nouvelles du CÉA;

- 7.3.1 Deux nouvelles escouades sont mises en place cette année: l'escouade pédagogique et l'escouade pour le 40e anniversaire.
- 7.3.2 Procure : L'escouade procure, en collaboration avec l'équipe-école et la direction, doit trouver, cette année, une solution à long terme qui facilitera la comptabilité et satisfera tout le monde.
- 7.3.3 L'espace Financement se rebâtit en force. Son objectif est de mieux coordonner l'ensemble des activités de financement afin de devenir plus efficace et plus rentable. Un comité de 10 parents se joint les mains pour y parvenir

7.4 Nouvelles de la présidence;

Aucune nouvelle

7.5 Nouvelles du comité de parents;

Une rencontre est prévue le 9 octobre 2024

7.6 Nouvelles de la communauté.

Aucune nouvelle

8 Correspondance.

9 Varia.

- 9.1 PEVR et projet éducatif
Reporté à une autre rencontre

10 Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 19h16

Accepté à l'unanimité